

« L'Abolition des privilèges » poursuit son incroyable parcours

Créée en 2024 et proposée dans le « off » d'Avignon, la pièce connaît un tel succès que trois duos se succèdent désormais à la distribution

THÉÂTRE

AVIGNON - envoyée spéciale

Histoire paradoxale d'un succès qui fait du bien, mais ne protège de rien : l'épopée de *L'Abolition des privilèges* (adapté et mis en scène par Hugues Duchêne à partir d'un roman de Bertrand Guillot) est l'exemple même d'un projet modeste qui a su rencontrer un large public. La raison de cet engouement ? Sa forme souple et son contenu percutant qui, sous prétexte de retracer une séquence historique, tape au cœur de préoccupations contemporaines.

La fiction ressuscite la nuit du 4 août 1789, au cours de laquelle représentants du tiers état, du clergé et de la noblesse en finissent avec les privilèges et instaurent l'universalité de l'impôt. Une heure quinze de débats jubilatoires que perturbe l'insertion hilarante de thèmes sociétaux tels que le féminisme, le patriarcat ou encore le « wokisme ». Hugues Duchêne reprend, à sa manière, le flambeau d'illustres prédécesseurs. Ariane Mnouchkine, Sylvain Creuzevault ou Joël Pommerrat ont, avant lui, redonné des couleurs à la Révolution française.

« Inespéré et fou »

Proposé au Train bleu, dans le « off » d'Avignon, avec deux acteurs au plateau, *L'Abolition des privilèges* nécessite désormais une triple distribution, les comédiens étant dans l'impossibilité d'assurer les représentations prévues dans les mois à venir. Un premier duo a ouvert le festival, le second l'a relayé du 7 au 17 juillet, le troisième fermera le ban jusqu'à la clôture de la manifestation. Ces trois équipes seront sur le pied de guerre pendant la saison 2025-2026, et c'est là l'heureux karma d'une aventure née il y a un peu plus d'un an.

En mars 2024, lorsque Hugues Duchêne, directeur de la compagnie Le Royal Velours, donne le coup d'envoi de *L'Abolition des*



Maxime Pambet, dans « L'Abolition des privilèges », au Théâtre 13, à Paris, en mars 2024. BLOKAUS808

privilèges au Théâtre de La Rose des vents, à Villeneuve-d'Ascq (Nord), il est loin de se douter de ce qui l'attend. Quelques jours plus tard, à Paris, où le spectacle se reprend dix fois au Théâtre 13, c'est le jackpot : record d'affluence dans la salle. Trois mois plus tard, l'artiste casse la tirelire familiale pour s'offrir un créneau d'exposition dans le « off » du Festival d'Avignon. Trois cents professionnels se bousculent à la porte : « Certains n'ont pas pu entrer, ce qui a aiguisé leurs convoitises », dit en souriant le metteur en scène, pas dupe. C'est un spectacle

léger et qui ne coûte pas cher : 3500 euros la session. »

En octobre 2024, Léa Serron, la directrice de production, l'avertit : les demandes d'accueil affluent, pas question de décliner les sollicitations. Revers de la médaille : Maxime Pambet, le créateur du rôle principal, ne pourra pas être de toutes les soirées. Duchêne monte donc une équipe B, puis, en janvier, une équipe C. Entre mars 2024 et juin 2026, *L'Abolition des privilèges* devrait cumuler 290 dates de représentation. Un nombre « inespéré et fou » dans un laps de temps aussi resserré.

Cette performance, qui rassure l'intermittent en quête de cachets, ne fait pourtant pas de Hugues Duchêne un homme riche. « Je gagnais mal ma vie, je la gagne un peu mieux, mais sans plus. » D'un point de vue économique, l'opération n'est pas une martingale. Venir à Avignon coûte cher. Location de la salle, logements, repas, voyages, communication : la note grimpe à 54 000 euros (assumée par Le Royal Velours et trois autres

partenaires). Pour récupérer l'argent investi, il faut vendre 25 dates du spectacle : « Nous y parviendrons. Mais, une fois amorti le coût avignonnais, ce qui restera dans nos caisses ne suffira pas à financer ma prochaine création. »

Pour son futur projet, il a besoin de 140 000 euros. Des coproducteurs ont répondu présent, sans préciser le montant de leurs apports. La subvention attribuée par la direction régionale des affaires culturelles des Hauts-de-France (25 000 euros annuels pour deux ans) et l'aide de la région ne suffiront pas à boucler le budget. S'il admet faire « partie des privilégiés du système », Hugues Duchêne est à la croisée des chemins. Le succès de *L'Abolition des privilèges* n'a en rien aboli l'incertitude des lendemains qui tremblent. ■

JOËLLE GAYOT

Une heure quinze de débats jubilatoires que perturbe l'insertion hilarante de thèmes sociétaux

L'Abolition des privilèges, d'après Bertrand Guillot. Adaptation et mise en scène : Hugues Duchêne. Théâtre du Train bleu, à Avignon. Jusqu'au 24 juillet.